

# BUDO-KWAI-ARMENTIERES

Association déclarée le 11 Février 1969, n° 6410, J.O. du 20.02.69

Section **YOSEIKAN-BUDO**

## PROFESSEURS DIPLÔMES D'ETAT

PETIT Jean-Louis (DEJEPS)  
BONTE Jacques (DESJEPS)

## INSTRUCTEURS FEDERAUX

MERAHI Malika (DIF)  
DILLY François (DIF)  
LEGROS Jimmy (DIF)

## HORAIRES

**ENFANTS** Nés à partir de 2009 Mercredi 17h30 à 18h30  
Nés en 2008 et avant Mercredi 17h30 à 19h00.

**ADULTES** Mercredi 19h à 20h30.  
Samedi 17h30 à 19h30  
Dimanche 10h00 à 12h00.

## TARIFS 2019-2020

### Adultes

Inscription : 12 € / an  
Licence : 37 € / an  
Cotisation : 110 € / an

### Enfants

Inscription : 12 € / an  
Licence : 37 € / an  
Cotisation : 90 € / an

*Les sommes réglées ne sont pas remboursables car réinvesties pour le bon fonctionnement du club (matériel etc...)*

## ATTESTATION

Je soussigné

NOM.....Prénom.....né le .....

Agissant  pour moi-même  pour l'enfant

NOM.....Prénom.....né le .....

dont je suis le représentant légal  
déclare, après avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des dangers encourus par la pratique des arts martiaux (entraînement, compétitions et déplacements), ainsi que du règlement intérieur du club,

m'inscrire  inscrire le mineur susnommé, dans le cadre d'une activité hors scolaire

aux cours de **YOSEIKAN-BUDO** du **BUDO-KWAI-ARMENTIERES**  
pour la saison **2019-2020**.

Je note que, pour les mineurs, les déplacements pour les stages, les challenges où les championnats se font à l'initiative et sous la responsabilité des parents, en voitures individuelles. Dans la limite des places disponibles dans les véhicules privés, quelques enfants pourront être transportés par des bénévoles. En cas de places insuffisantes, seuls les dirigeants du club seront habilités à désigner les enfants qui seront transportés, et par qui ils le seront. Je dégage à ce sujet de toute responsabilité le chauffeur, le club, son président et ses professeurs ainsi que les organisateurs d'une manifestation extérieure et les fédérations dont ils dépendent. Ceci pendant toute la saison sportive.

*Je note que l'assurance ne sera effective que dans un délai de trente jours ouvrables après la date d'inscription et atteste accepter toute responsabilité dans le cadre d'un éventuel accident survenant pendant cette période.*

Je note que j'ai la possibilité de souscrire personnellement des garanties d'assurance complémentaires individualisées.

*D'autre part, pour moi-même ou pour le mineur concerné, je déclare accepter et suivre strictement le règlement intérieur (visible au club et sur le site internet).*

Date :

Signature :